

Analyse des diglossies mauriciennes : l'outil *symbolique-réalité*

Oliver Lacaze

Brussels Centre for Language Studies (Belgique)

ojdlaca@gmail.com

Résumé. Cette étude présente un outil théorique, nommé *symbolique-réalité*, pour analyser le phénomène de(s) diglossie(s) à Maurice. Cet outil théorique s'inscrit dans une approche, dite *discursive*, alliant pratiques et représentations linguistiques. Cette approche traite les discours (intégrés et/ou véhiculés par) des locuteurs mauriciens sur les langues – la répartition et la hiérarchisation de celles-ci –, et est complémentaire à l'approche fonctionnelle de la diglossie qui traite les usages et pratiques linguistiques différenciés fonctionnellement et statutairement. Cet outil théorique s'appuie sur une base de données obtenue à partir d'une enquête *crowdsourcing*.

1 Approche définitoire : diglossie classique et adaptation au cas mauricien

1.1 Le vocable *diglossie* : éléments de définition

Le terme de *diglossie* est certainement l'un des termes en sociolinguistique, voire en sociologie du langage, dont la circulation est la plus féconde. Une circulation aussi féconde d'une « notion impérissable » (Benmessaoud 2022 : 147) va de pair avec une évolution sémantico-terminologique puisque le terme, comme étiquette dénomminative attribuée à une notion – et tel qu'il a connu son essor dans sa définition fergusonienne – a été aussi bien critiqué notionnellement que retravaillé de l'intérieur lorsque, comme grille d'analyse sociolinguistique, son application, lorsque malheureuse, supposait redéfinition et adaptation. Ceci n'est pas sans complexifier la notion de *diglossie* aussi bien théoriquement qu'épistémologiquement.

Comme père fondateur et promoteur du concept de diglossie, nous pouvons retenir les travaux du philologue Jean Psichari qui fait apparaître le terme en 1885 et l'élabore en 1928 dans son analyse de la dualité linguistique grecque entre l'idiome populaire, le démotiki, et la langue des puristes, le katarévousa, langue de l'école, des institutions et du pouvoir en place. Pour Psichari (1928), bilinguisme et diglossie se confondent – à l'instar de Marçais (1930)¹ pour qui, dans son analyse de l'arabe au Maghreb, la diglossie, comme synonyme de bilinguisme, réfère à une situation où il y a un usage de deux ou plusieurs idiomes, et contrairement à Fishman (1967) et Ferguson (1959). Si Psichari (1928) présente la diglossie sous l'angle de la dualité linguistique, cette dernière se fait bien entre deux variétés génétiquement parentes puisque, comme il le précise, « en Grèce, la lutte [la diglossie] se poursuit au sein d'une seule et même langue » (ibid. : 66). Cette dualité linguistique est en revanche analysée sous l'angle d'une rivalité linguistique de manière franchement militante ; notons la métaphore de la « lutte » pour qualifier la relation conflictuelle entre les deux idiomes. Par ce qui précède, nous pouvons retenir ces deux éléments de la dénotation de la diglossie par Psichari : linguistiquement, la parenté génétique entre deux langues et, sociolinguistiquement, la dimension conflictuelle de la coexistence de ces deux langues.

Lorsque Ferguson (1959) analyse la situation linguistique de la Grèce, de la Suisse alémanique, d'Haïti et des pays arabes dans une démarche comparatiste et promeut la notion de *diglossie*, l'attitude militante partagée par ses prédécesseurs est évacuée au profit d'une démarche qui se veut scientifique. Il distingue deux variétés : “the superposed variety in diglossia will be called the H ('high') variety or simply H, and the regional dialects will be called L ('low') varieties or, collectively, simply L” (ibid. : 327). Par ce critère *High/Low*, Ferguson (1959) insiste sur l'asymétrie des fonctions, des registres et du prestige entre deux langues ; ainsi, la langue dite *Low* a une portée communicative limitée, est restreinte au domaine familier,

intime, relève de l'oralité et ses utilisateurs appartiennent à une classe inférieure (avec une scolarité minimale) tandis que la langue dite *High* a une portée communicative illimitée, s'élargit au domaine public, formel, est à la fois orale et écrite et ses utilisateurs appartiennent à une classe moyenne et supérieure (avec un bon ou excellent degré de scolarisation). Alors que cette distinction H/L suit un principe d'iconicité (*High* : haut prestige et fonctions hautes ; *Low* : fonctions et prestige bas), elle introduit un biais psychologique – contrairement à l'opposition principalement typologique chez Psichari entre langue de puristes et idiome populaire –, lequel biais peut être critiqué épistémologiquement « à cause de sa qualité impressionniste et surtout de son absence de portée logique » (Tabouret-Keller 2006 : 125). Or, soutenons que c'est du point de vue émique des locuteurs, au sein de la communauté linguistique, que les langues sont perçues ou considérées comme respectivement H ou L et que celles-ci sont amenées à évoluer dans leur configuration diglossique, indépendamment de toute critique étique ou étiquetage H/L de la part des linguistes. Nous pouvons ceci dit retenir ces éléments principaux de la définition fergusonienne : linguistiquement, dans la lignée de Psichari, la parenté génétique entre deux variétés – une variété H, de nature standardisée, et une variété L, moins ou non-standardisée – et sociolinguistiquement, une complémentarité fonctionnelle entre ces deux variétés et une certaine stabilité entre elles – les éléments de tension chez Psichari ou de compétition entre langues n'étant pas mentionnés.

Dans cette définition, si le terme de *diglossie* réfère à une différenciation linguistique, il renvoie également à une différenciation fonctionnelle entre les langues en fonction de situations d'énonciation elles-mêmes différenciées ; en ce sens, le concept évoque une situation asymétrique et ne se confond pas, comme chez Psichari et Marçais, avec le bilinguisme. Fishman (1967) va souscrire à cette non-synonymie entre diglossie et bilinguisme : selon lui, la première relève de la sociolinguistique et est un fait social par lequel des idiomes sont fonctionnellement saturés en fonction des normes sociales en place tandis que le second est un fait individuel (de versatilité linguistique, Hudson 2002²) relevant de la psycholinguistique. Fishman va néanmoins adapter la définition originelle de Ferguson en élargissant (ou éclatant) le modèle unilingue de différenciation linguistique ; en effet, il propose l'application de la notion à toute situation où coexistent deux ou plusieurs variétés indépendamment du lien génétique – le bilinguisme étant, dans certaines situations, un cas de coexistence entre variétés non-liées génétiquement et pouvant exister avec ou sans diglossie. Bien qu'il étende l'application de la notion à toute situation plurilingue ou bilingue et ce faisant s'éloigne aussi du modèle unilingue de ses prédécesseurs, Fishman maintient le caractère pacifique ou stable de la diglossie chez Ferguson car « [les deux] avaient tendance à sous-estimer les conflits dont témoignent les situations de diglossie. Lorsque Ferguson introduisait la stabilité dans la définition du phénomène, il laissait entendre que ces situations pouvaient être harmonieuses et durables. Or la diglossie, tout au contraire, est en perpétuelle évolution » (Calvet 2002 : 44) ; les critères de stabilité et d'harmonie sont donc théoriquement critiqués dans leur capacité restreinte ou désuète à s'appliquer à des situations dynamiques et conflictuelles, ramenant la notion à son point de départ, tel un *impetus*, chez Psichari où la notion de conflit était sinon motrice, du moins prégnante. Chez les réfractaires du modèle statique, nous pouvons retrouver la confrontation entre langue dominante (A) et langue dominée (B) chez Gardy et Lafont (1981)³, chez Kremnitz (1981)⁴ où le conflit linguistique se fait par domination/subordination politique ou chez Haugen (1962) avec sa notion quasi-pathologique de schizoglossie (« la maladie linguistique qui affecte les locuteurs et les scripteurs qui sont exposés à plus d'une variété de leur propre langue », cité in Prudent 1981 : 22) qui, pour Calvet (ibid.) , signalait déjà, deux décennies avant, le caractère éventuellement conflictuel de la diglossie.

Ainsi, à partir de ces quelques éléments de définition, la notion de *diglossie* s'apparente à une notion fourre-tout, cette dernière disposant d'un riche arrière-plan épistémologique et idéologique qu'il convenait d'éclairer dans un premier temps : asymétrie fonctionnelle tantôt intralinguale – langues génétiquement liées – et tantôt interlinguale – langues non-liées génétiquement – (Pauwels 1985), fonctionnement tantôt stable et harmonieux et tantôt dynamique et conflictuel, l'enjeu initial consiste à circonscrire au sein de ce « halo référentiel » (Matthey/Elmiger 2020 : 14) une définition locale, adaptée et effective pour rendre compte de la réalité multilingue du cas mauricien. Afin d'adapter cette définition localement, nous élauguons de celle-ci 1) l'élément de stabilité, 2) l'élément de parenté génétique – dans le cas contraire, l'anglais et les langues asiatiques ne pourraient être traités dans l'équation di- ou polyglossique et seule la diglossie franco-créole (si tant est que la relation langue lexicatrice⁵-créole soit synonyme de parenté génétique)

serait considérée – et 3) son corollaire, binaire *per se*, la superposition d'une variété H sur une variété L, puisqu'il existe au moins deux langues H, l'anglais et le français. Ce faisant, afin d'assurer l'applicabilité du concept sans pour autant s'en dévoyer, nous entendrons par *diglossie* : « la ou les relation(s) d'asymétrie fonctionnelle et statutaire entre deux ou plusieurs langues au sein d'une communauté linguistique ».

1.2 Approche fonctionnelle de la diglossie à Maurice : modélisation et terminologie adaptée

En appliquant la définition ci-dessus, si nous envisageons une cartographie hiérarchisant les langues composant le multilinguisme mauricien, il est évident que l'application du modèle diglossique fergusonien, essentiellement binaire et qui sous-entend une stabilité et une généalogie commune entre les langues, serait malheureuse. Cela non seulement en raison de la multiplicité des langues mais aussi à cause de la multiplicité des rapports hiérarchiques différenciés et non-systématiques entre chacune de ces langues : à titre d'exemple, une langue pouvant être qualifiée de *Low* par rapport à une langue *High* peut, par rapport à une autre langue dite *Low*, être une langue *High*. Ces hybridations nous obligent à un dépassement du modèle binaire fergusonien, ou de tout figement terminologique, en envisageant une reconfiguration au pluriel du modèle diglossique. Le schéma suivant – inspiré de Chaudenson (1984 : 23) et révisé par Baggioni et Robillard (1990 : 55) – permet de modéliser les diglossies caractérisant la situation mauricienne. Avant de continuer, le lecteur attentif remarquera que nous choisissons le syntagme *diglossies mauriciennes* plutôt qu'un autre (*diglossie* + épithète : *enchâssée*, *emboîtée*, *superposée* ; préfixe numérique *tri-*, *tétra-* + *-glossie*). Ce choix est théorique – et accessoirement stylistique par impératif de simplicité – puisque la métaphore de l'emboîtement (ou de l'enchâssement) ne semble pas permettre, comme dit *supra*, de tenir compte des rapports asymétriques différenciés d'une langue à une autre, notamment de la répartition fonctionnelle entre les langues H, lesquelles dominent des langues L, lesquelles se hiérarchisent entre elles :

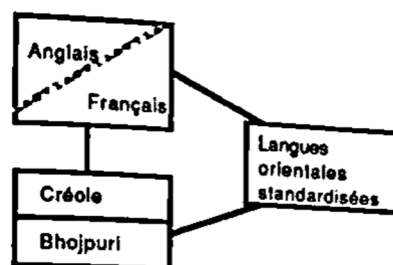


Figure I. Modèle des diglossies mauriciennes (Baggioni/Robillard 1990 : 55)

En excluant de nos observations les langues orientales standardisées par pertinence et économie, dans un premier temps, l'anglais et le français partagent le sommet de la hiérarchie. Le pointillé entre les deux langues montre moins une asymétrie qu'une équivalence de prestige des deux langues, entre lesquelles on ne peut guère trancher ; d'un côté, l'anglais prédomine car il est la langue officielle de facto, la langue la plus parlée dans les sphères officielles, a une certaine neutralité ethnosymbolique sur le plan de l'égalité des chances mais est en même temps fragilisé par sa faible valeur emblématique dans le paysage linguistique mauricien qui peut se mesurer par son taux quasi-nul de vernacularisation ; d'un autre côté, le français occupe aussi bien une majorité des situations d'énonciation non-étatiques (où l'usage de l'anglais est quasi-absent) que des situations informelles, notamment par sa vernacularisation dans les familles endolingues franco-mauriciennes (qui en font, par ce qu'elles représentent socioéconomiquement et symboliquement, un ethnolecte de prestige) et les familles exolingues néofrancophones⁶. Ainsi, le français, contrairement à l'anglais et au créole, conserve son prestige en raison d'un équilibre entre son statut et son corpus qui lui permet de se placer solidement, par sa polyvalence fonctionnelle et son usage intercommunautaire, entre le prestige non-incarné de l'anglais et la popularité non-valorisée du créole.

Le couple diglossique créole-bhojpuri arrive en-dessous du couple de langues *High* où le créole mauricien se superpose au bhojpuri. Une des raisons de cette diglossie interne est le « symbiose-parasitisme » (Robillard 2001 : 111) entre le créole et le français. La faible distance interlinguistique et la relation de filiation entre les deux langues étant posées, si le français jouit de la base démographique du créole pour gagner en popularité et en visibilité face à l'anglais, le créole en retour profite du prestige du français – nonobstant l'inféodation du créole au français dans les situations d'énonciation dites *High* –, ce qui n'est pas le cas du bhojpuri. À vrai dire, le bhojpuri jouit, par ressemblance formelle et culturelle, « des miettes de prestige de [son] grand-frère » (Baggioni/Robillard 1990 : 51) l'hindi ; toutefois, compte tenu du prestige intercommunautaire du français par rapport au prestige intracommunautaire de l'hindi, le bhojpouri se retrouve davantage devancé par le créole. La standardisation progressive du créole participe à creuser encore plus cet écart avec le bhojpuri.

1.3 Approche discursive des diglossies mauriciennes : l'outil *symbolique-réalité*

L'exposé sociolinguistique ci-dessus nous montre des relations hiérarchiques entre des langues, lesquelles se superposent à partir de leurs fonctions, de leur prestige et de leur statut respectifs. L'approche fonctionnelle adoptée supra pourrait s'apparenter à une recherche des conditions de possibilité, par analogie kantienne, pour déterminer l'existence et la nature d'une ou de plusieurs diglossie(s) et pour ensuite la ou les schématiser. Cette approche est principalement matérielle en ce qu'elle classe – à l'instar d'un millefeuille aux couches plus ou moins nettes – les langues en fonction de leurs usages par les locuteurs. Ce faisant, l'approche fonctionnelle – pour peu qu'elle soit fonctionnaliste – tend à reléguer au second plan le fait que ces fonctions sont associées à des pratiques et que ces pratiques découlent de discours *a priori*, internalisés par les locuteurs, maintenus par les institutions sociales et transmis par celles-ci. De la même manière que les langues servent à la production de discours, il existe également des discours produits sur les langues – à ne pas confondre avec la terminologie linguistique qui est un discours métalinguistique pour parler des langues ; dans notre cas, il peut s'agir, par exemple, de discours axiologiques (hiérarchie entre ce qui est jugé comme étant une bonne ou une mauvaise langue, noble ou vulgaire) ou tout simplement de discours épilinguistiques (quelle langue est légitime ou ne l'est pas pour telle fonction, quelle langue est *plus une langue* qu'une autre).

De là, nous proposons de faire une nuance entre *diglossie* et *discours diglossique* – les deux étant les deux visages d'une même tête, soit le janus *fonctionnement diglossique* : d'un côté, la diglossie, telle que nous l'avons définie supra, est la ou les relation(s) d'asymétrie fonctionnelle et statutaire entre deux ou plusieurs langues au sein d'une communauté linguistique ; de l'autre, le discours diglossique est un discours de hiérarchisation alimentant la hiérarchie des langues et découlant de celle-ci. De cette distinction peut naître une double complémentarité : 1) complémentarité entre une analyse purement structurelle et fonctionnelle de la diglossie et une analyse discursive de la diglossie et 2) complémentarité entre ce qui meut le discours diglossique (par exemple, l'incidence de la colonisation sur le sort des langues) et ce que le discours diglossique meut (par exemple, lien entre maîtrise du français et réussite socioéconomique). Considérer cette double complémentarité c'est en quelque sorte reconnaître les mérites d'une approche holistique de la réalité sociolinguistique – du fonctionnement diglossique – puisque cette approche fonctionnelle-discursive allie à la fois la *réalité* des langues à la *symbolique* des langues, ce que nous proposons d'appeler *symbolique-réalité*.

Par ce néologisme, nous entendons l'interdépendance entre ce que les langues représentent en tant que symboles et ce que les langues offrent à leurs locuteurs par leur usage. L'autre versant de cette notion est que ce que les langues offrent à leurs locuteurs alimente en retour ce que ces langues représentent. Pour comprendre ce néologisme, la distinction faite entre *status* et *corpus* par Chaudenson (1993) peut être éclairante : pour rappel, le *status* réfère au statut de la langue, c'est-à-dire au nombre et à la nature des fonctions qu'il exerce, ainsi qu'à leur prestige ; le *corpus*, en revanche, se mesure à l'aune des productions langagières concrètes qui se réalisent bel et bien dans cette langue, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, dans la pratique quotidienne des locuteurs ; dans cette lignée, nous pouvons avancer que toute action sur le *status*

est une action sur la symbolique d'une langue et que toute action sur le *corpus* est une action sur la réalité d'une langue.

Parallèlement, la diglossie franco-créole, pour ne citer que celle-ci, s'appuie, nous l'avons vu, sur les disparités entre *status* et *corpus* entre les langues : si le français, dite langue *High*, jouit d'un équilibre entre son *status* et son *corpus*, le créole, dite langue *Low*, pâtit d'un fort déséquilibre entre son *status* et son *corpus* (*corpus* > *status*). Puisque le créole – L1 de pratiquement tous les Mauriciens – jouit d'une base démographique de locuteurs absolue par rapport aux autres langues mais peine à se faire valoir, au niveau du *status*, face au français, cette relation non-proportionnelle entre *status* et *corpus* est un autre argument en faveur d'un dépassement nécessaire d'une analyse centrée sur la réalité des langues pour s'attarder, de façon complémentaire, sur une analyse de la symbolique des langues : autrement dit, par analogie marxiste, imbriquer l'analyse de l'infrastructure – fonctions, usages, pratiques – et de la superstructure – symbolique, discours (épilinguistiques) – des langues en fonctionnement diglossique.

2 L'outil symbolique-réalité dans l'analyse des diglossies mauriciennes

2.1 Argument sociolinguistique de la symbolique-réalité des langues : la toponymie

Pour rappel, nous entendons par *symbolique-réalité* l'alliance non-accidentelle entre les représentations sur une langue et les comportements (emploi, choix linguistiques) qui sont associés à cette langue. Cette alliance est non-accidentelle (et donc, non-contingente) puisque nous estimons que la hiérarchisation des langues (voire les hiérarchisations dans les diglossies mauriciennes) est la conséquence à la fois de la symbolique dont une langue est chargée (par l'histoire, par association psycho-sociale) et d'une série de comportements linguistiques qui sont déclenchés par cette symbolique et qui alimentent en retour cette symbolique. Ceci rejoint en quelque sorte les propos de Calvet (1996 : 282) sur les représentations linguistiques qui « [à défaut de faire] à elles seules l'histoire des langues, en sont l'un des moteurs ».

Nous relevons infra un cas concret où cette symbolique-réalité, en dehors de l'étude directe de la diglossie, se manifeste : la toponymie mauricienne.

Plus qu'en apparence, la toponymie est un espace où les rapports de force linguistiques se jouent et peuvent être sondés. Le multilinguisme local ne se traduit pas dans la toponymie mauricienne qui est majoritairement bilingue, en anglais et en français – ce qui donne d'emblée le la. On peut dresser au moins deux listes de toponymes : les toponymes anglais ayant des équivalents français dans l'usage (par exemple, *Long Mountain*/Montagne longue) et des toponymes exclusivement français n'ayant pas d'équivalent en anglais (par exemple, Beau-Bassin). Dans un premier temps, les langues employées dans la toponymie ne sont que testamentaires de l'histoire coloniale du pays :

[...] la grande majorité des toponymes sont français, du fait du développement à large échelle qui eut cours durant l'occupation française et de la nécessité qui s'imposa de nommer les lieux. Les Britanniques fourniront à leur tour un certain nombre de toponymes, étant donné leur statut de dominants. (Issur 2017 : 2020).

La structuration de l'espace mauricien s'est donc faite initialement par le biais des langues coloniales ; si cette remarque peut paraître superflue, force est de constater que lorsque l'espace mauricien connaît de nouvelles structurations et qu'il y a un recours au créole pour la toponymie (au lieu du français ou de l'anglais), la nature ethno-socio-économique de ces nouveaux espaces réunit les caractéristiques suivantes : population créole et créolophone, quartier défavorisé investi illégalement par des squatteurs ou des personnes en situation précaires relogées par l'État. Ainsi, il n'est pas anodin qu'une toponymie en créole (par exemple, des villages ou des quartiers tels que *Dilo Pouri*, *Karo Kaliptis*, littéralement « eau pourrie » et « terrain d'eucalyptus » respectivement) soit mobilisée dès qu'il s'agit d'espaces connaissant une forte stigmatisation et une forte marginalisation (Bosquet-Ballah 2013). S'il est évident qu'il n'y a aucun déterminisme de la langue sur la pauvreté dans ces espaces, le recours à la toponymie créole est un exemple

concret de comportements matérialisant les enjeux symboliques des diglossies mauriciennes. En retour, le créole continue, par association psycho-sociale, à être associé à la précarité et même à la vulgarité (aussi bien dans son sens étymologique que courant), ce qui enracine plus qu'il ne déterre sa position inférieure dans la hiérarchie face à l'anglais et au français :

Nous voyons en cela un réel cas de ségrégation spatio-linguistique : ces populations créoles et créolophones sont mises à l'écart sur le plan géographique et socio-économique et les toponymes en désignant ces endroits renforcent cette mise à l'écart (ibid. : 17).

De même, ce n'est pas un hasard si, lorsque de nouveaux espaces huppés – avec de grandes villas, de grandes surfaces, avec une population aisée ou récemment embourgeoisée en milieu urbain ou purement résidentiel (souvent à proximité des villes) et constituant des îlots francophones – voient le jour, il y a un recours à des toponymes en français ou en anglais. On peut citer les quartiers résidentiels *Bout du monde* et *Riverwalk* (où se situe la Clarisse House, résidence officielle du Premier Ministre) qui sont des quartiers résidentiels réputés pour la richesse de leurs habitants.

Tout cela contribue à l'élaboration et à la stabilisation d'un réseau de connotations associées aux langues puisque ces dernières s'ancrent dans des expériences locales différenciées qui ont elles-mêmes leurs propres connotations : par exemple, les quartiers riches sont valorisés et associés au prestige, et les toponymes et les langues dans lesquelles ils sont composés héritent de ces connotations que les locuteurs possèdent, rencontrent ou véhiculent et dont ils peuvent également se défaire. À ce sujet, il est pertinent de citer la liste de connotations – allant de l'alimentation à des questions ethnosociales – émanant de la diglossie franco-créole recueillies par Atchia-Emmerich (2005 : 201) auprès de ses témoins, laquelle liste confirme in fine nos analyses supra ; d'un côté, le français est associé au « pouvoir, à la pensée abstraite, au steak, au vin, au whisky, au phénotype blanc, au raffinement, à la responsabilité, à la religion, à l'éducation, à l'alphabétisation, au sérieux et à la bonne société » ; inversement, le créole est associé à « l'impotence, aux tâches pratiques, le cari masala (plat populaire/typique), au rhum, à la bière, au phénotype noir, à la vulgarité, à l'insouciance, à la superstition, à l'ignorance, à l'analphabétisme, à la jovialité et au milieu populaire. »

2.2 Approche empirique : enquête quantitative sur la symbolique-réalité dans les diglossies mauriciennes

2.2.1 L'enquête Ki langaz to servi ? (KLTS) : méthodologie, corpus et axes d'analyse

Dans le cadre de notre mémoire de Master II intitulé *État des diglossies mauriciennes chez les jeunes Mauriciens*, une enquête de *crowdsourcing* intitulée en créole mauricien *Ki langaz to servi ?* (Quelle langue utilises-tu ?) a été réalisée. L'enquête avait parmi ses objectifs celui de faire l'état des diglossies mauriciennes – entre les trois langues intercommunautaires (français, anglais, créole mauricien) principalement – par une approche alliant pratiques et représentations linguistiques.

Pour ce qui nous intéresse, il n'y a pas eu d'enquête de *crowdsourcing*, notamment en ligne, consacrée directement à la question des diglossies mauriciennes. En revanche, nous disposons des enquêtes de Stein et d'Atchia-Emmerich, menées respectivement sur le terrain mauricien en 1975 et en 2001, sur l'emploi des langues à Maurice, donc indirectement sur les pratiques linguistiques en milieu diglossique. Contrairement à Atchia-Emmerich (2005) qui a collecté des données par des interviews et en faisant circuler un questionnaire – reprenant celui de Stein (1982) – entre amis, anciens collègues, parents, étudiants et en se rendant à l'improviste dans plusieurs endroits (ex. des maisons de retraite, club de billard, dans la rue) pour la réalisation d'entretiens, notre enquête, conçue sur *Google Forms* et prenant la forme d'un questionnaire en ligne, a été relayée sur les réseaux sociaux et par d'anciens professeurs du cycle secondaire, ces derniers ayant partagé le lien de l'enquête avec leurs élèves du collège et des cours particuliers).

Le questionnaire en ligne comprenait deux types de questions : les questions personnelles (âge, genre, domicile, situation socioprofessionnelle, degré de scolarité) et les questions (socio)linguistiques. Les questions (socio)linguistiques sont organisées selon quatre grandes thématiques : le milieu linguistique, les pratiques linguistiques correspondant à chaque situation d'énonciation – pour respecter la définition fergusonienne –, les simulations où le participant est mis dans un contexte fictif et les représentations linguistiques (des clichés précisément). Toutes les questions étaient en français, obligatoires et étaient pour la plupart des questions fermées.

L'enquête a été ouverte en juin 2023. À la fermeture de l'enquête en août 2023, l'enquête a touché 380 participants au total. En ce qui concerne le profil linguistique des participants, les L1 de notre population se répartissent ainsi en ordre décroissant : créole mauricien (85,7 %), français (11 %), créole rodriguais (1,8 %), anglais (1 %) et mandarin (0,2 %) ; puis, 346 et 323 participants disent avoir l'anglais et le français respectivement comme L2 et L3 (ces deux notions n'étant pas différenciées dans le questionnaire). L'enquête a majoritairement touché la gent féminine⁷, avec 271 participantes (71,5 %), puis 103 participants (27,1 %), et 5 personnes s'identifiant autrement. Ensuite, la fourchette d'âge de nos participants va de 13 à 72 ans. Nous avons une répartition en trois grands groupes, les deux premiers étant subdivisés en plusieurs paliers à partir de critères générationnels et sociohistoriques⁸ : le groupe *jeune* (13 à 40 ans) représentant 61,2 % des participants, le groupe *intermédiaire* (41 à 60 ans) représentant 34,3 % des participants et le groupe *senior* (61 à 72 ans) représentant 4,49 % des participants. Quant au domicile, les participants se répartissent ainsi : 42,4 % vivent en milieu urbain, 36,5 % en milieu rural, 15,5 % en milieu périurbain, 3,3 % en milieu rural et 2,1 % à Rodrigues. La surreprésentation des zones urbaines (zone urbaine + périurbaine = 57,9 %) ne correspond pas à la répartition de la population mauricienne entre les villes et les villages : en 2022, 61 % de Mauriciens vivaient en milieu rural pour 39 % en milieu urbain. Au sujet du milieu social, notre population est majoritairement active (76,19 % de participants disant travailler) et près de la moitié (45,65 %) – en comptant les participants ayant une licence, un master ou un doctorat – ont fait des études tertiaires. 19,53 % des participants ont été/sont en apprentissage et ont obtenu un certificat professionnel. 1,85 % se sont arrêtés en *Grade 6* (fin du cycle primaire mauricien), 3,43 % en *Grade 9* (milieu du cycle secondaire, l'équivalent en France du brevet), 16,62 % en *Grade 11* (examen du *School Certificate*, l'équivalent en France de la seconde) et 12,93 % en *Grade 13* (examen du *Higher School Certificate*, l'équivalent du niveau baccalauréat). Enfin, 48,6 % des personnes travaillant ont fait des études tertiaires, dont 30,9 % ayant obtenu une licence.⁹

Enfin, nous avons divisé notre analyse en trois axes principaux – le troisième uniquement, notre problématique, étant rapporté *infra* – en articulant la notion de *symbolique-réalité* :

- (1) Axe I – Analyse des données portant principalement sur la *réalité* ; en reprenant les distinctions H/L fergusoniennes, il était question d'analyser les pratiques linguistiques des participants en fonction de certaines situations d'énonciation ;
- (2) Axe II – Analyse des données portant principalement sur la *symbolique* : les représentations des participants sur les langues elles-mêmes (clichés, stéréotypes d'usage) ont été analysées ;
- (3) Axe III – Analyse des données portant sur la *symbolique-réalité* : l'outil *symbolique-réalité* a été rendu opératoire dans l'analyse de pratiques linguistiques différentielles en fonction d'une même situation d'énonciation mais différenciée à partir de critères symboliques tels que le prestige, le luxe ou l'occidentalité (ex., *restaurant chic* vs. *snack*, § 2.2.3).

2.2.2 Glossaire

En sus du néologisme *symbolisme-réalité*, nous introduisons trois autres termes : *ascenseur diglossique*, *mésoglossie* et *posture diglossique*. Afin de préciser ou d'éclairer tout emploi que nous ferons de ces termes dans nos analyses ci-dessous, les définitions suivantes sont proposées :

ASCENSEUR DIGLOSSIQUE : La métaphore de l'ascenseur diglossique désigne les mouvements (H↓L↑) au sein de la communauté linguistique 1) des langues High vers des fonctions, des représentations et un statut classiquement destinés aux langues Low et 2) des langues Low vers des fonctions, des représentations et un statut classiquement destinés aux langues High. L'ascenseur diglossique est une évolution de la diglossie tendant vers un déclin (cf. *dilalie*, Berruto 1987).

MÉSOGLOSSIE : Le terme *mésoglossie* réfère à une situation intermédiaire entre diglossie et bilinguisme et réfère à la symétrie fonctionnelle et statutaire dans les pratiques et les représentations linguistiques en milieu diglossique. D'un point de vue axiologique, la mésoglossie peut être vue comme une évolution positive de la diglossie. Nous aurions pu nous réapproprier la matrice de Fishman (1967) et parler, par exemple, de *bilinguisme en diglossie* ; toutefois, nous préférons le terme *mésoglossie* dont le préfixe *méso-* montre le caractère intermédiaire ou hybride d'une dynamique bilingue en milieu diglossique. Si *bilinguisme* et *multilinguisme* renvoient, par opposition à la diglossie, au principe définitoire de symétrie fonctionnelle et statutaire dans les usages et les représentations linguistiques, la mésoglossie intègre à cette symétrie un arrière-plan diglossique duquel elle évolue et/ou avec lequel elle contraste.

POSTURE DIGLOSSIQUE : La posture diglossique est la non-concordance entre les représentations et les pratiques linguistiques, soit entre le discours épilinguistique tenu par un locuteur et sa désactualisation dans la pratique linguistique, et vice versa. En l'occurrence, un locuteur peut avoir des représentations diglossiques mais des pratiques mésoglossiques ; inversement, un locuteur peut avoir des représentations mésoglossiques mais des pratiques diglossiques.

2.2.3 Analyse des données portant sur la symbolique-réalité

Les deux versants de notre néologisme composé, *symbolique* et *réalité*, ont été traités séparément par deux axes d'analyse de l'enquête KLTS.

D'un côté, le versant *réalité* correspond à l'approche de Ferguson (1959) de la diglossie où les fonctions assignées à des pratiques linguistiques sont des conditions nécessaires et presque suffisantes pour déterminer la relation asymétrique entre les langues ; l'analyse des pratiques linguistiques, soit la fonctionnalisation de telle ou telle langue pour telle ou telle situation d'énonciation se différenciant, entre autres, par le degré de formalité, de statut et de registre, était donc indispensable. S'inscrivant dans la lignée de Stein (1982) et d'Atchia-Emmerich (2005), nous avons analysé les pratiques linguistiques¹⁰ dans des situations d'énonciation formelles (ex. entre enseignant et élève à l'école) et informelles (ex. dans l'unité familiale), avec des degrés intermédiaires (ex. dans une banque). L'analyse du versant *réalisé* a abouti aux deux conclusions suivantes. Dans un premier temps, en considérant les langues en usage unique, l'état des diglossies mauriciennes relèverait d'une situation de diglossie classique avec la spécificité d'une langue H, sur le plan statutaire, le français, au rôle médian sur le plan fonctionnel ; ensuite, en considérant les langues en usage alterné ou mélangé, l'état des diglossies mauriciennes comprend 1) des signes de diglossie classique quant à l'usage combiné des deux langues intercommunautaires H (l'anglais et le français) mais 2) signale des tendances mésoglossiques quant aux usages combinés des trois langues intercommunautaires (l'anglais, le français et le créole mauricien) dans les registres aussi bien formels qu'informels et l'usage de l'anglais – en combinaison avec le créole – dans les pratiques informelles.

Pour le versant *symbolique*, les représentations linguistiques ont été évaluées par le biais de deux clichés diglossiques constituant, pour reprendre Bavoux (2003), les représentations *dites* sur le français et le créole : le premier cliché, d'ordre esthétique et axiologique, opposait le préjugé péjoratif de la vulgarité du créole au préjugé mélioratif du raffinement du français tandis que le second cliché, d'ordre plus pragmatique, présentait, sous la modalité déontique, la maîtrise du français comme condition essentielle de la réussite socioéconomique. Ces deux clichés – qui misent sur la minoration esthétique, axiologique et pragmatique du créole (L) par rapport au français (H), ont été analysés à trois niveaux : le niveau de la transmission intergénérationnelle (mise en circulation du cliché et cimentation dans la communauté linguistique de ce cliché en discours), le niveau de la production (actualisation ou désactualisation du cliché transmis ou non-transmis par les générations antérieures) et le niveau de la réflexion (point de vue – validation totale,

validation partielle ou invalidation – sur le cliché). Il a été observé que ces trois niveaux, malgré des ambivalences à degré variable entre eux, concordent pour dire que les représentations linguistiques – ici circonscrites de manière non-satisfaisante par deux clichés – sont globalement mésoglossiques : *grosso modo*, cette mésoglossie s'affiche sous forme de tendance ou d'impulsion aux niveaux de la non-transmission et de l'invalidation tandis qu'elle s'affiche de manière affirmée au niveau de la non-actualisation.

Enfin, revenant à notre problématique, à cette analyse par pièces détachées de la symbolique-réalité, nous substituons maintenant celle de l'emboîtement où la notion *symbolique-réalité* est traitée, pour paraphraser Saussure, en elle-même et pour elle-même – bref, dans sa totalité – dans une situation d'énonciation alliant simultanément pratiques et représentations linguistiques.

Pour ce faire, l'apport des représentations extralinguistiques – ou sociales – est motivé. Considérons un concept tel que la restauration. Pour que ce concept s'actualise, un lieu – *grosso modo* des restaurants – est créé. Puisque ce lieu implique la communication, il héberge des situations d'énonciation. Ce lieu, une fois créé, peut être pensé et réalisé de différentes façons : du bouiboui (appelé « snack » à Maurice), par exemple, jusqu'au restaurant gastronomique. Ces différents avatars, grâce à l'inventivité au niveau de la réalisation, donnent lieu à des micro-situations d'énonciation ; ces dernières vont se distinguer à partir de représentations extralinguistiques d'ordre axiologique (*bon, moins bon*), esthétique (*raffiné, rustique*) ou symbolique (*prestigieux, populaire*). Ces représentations extralinguistiques différentielles vont également correspondre (voir *infra*) à des pratiques linguistiques différentielles qui sont mues elles-mêmes par des représentations linguistiques différentielles. Plus simplement, une situation d'énonciation suscitant une représentation extralinguistique H, telle que le prestige, va motiver la pratique d'une langue H ; cette dernière dispose de représentations linguistiques H connotant ledit prestige et va, en quelque sorte, boucler la boucle de la symbolique-réalité ; le fonctionnement est similaire pour une représentation extralinguistique L et la pratique d'une langue L disposant de représentations linguistiques L.

Pour donner de la matière aux propos théoriques exposés *supra*, considérons les deux situations d'énonciation (SD) suivantes :

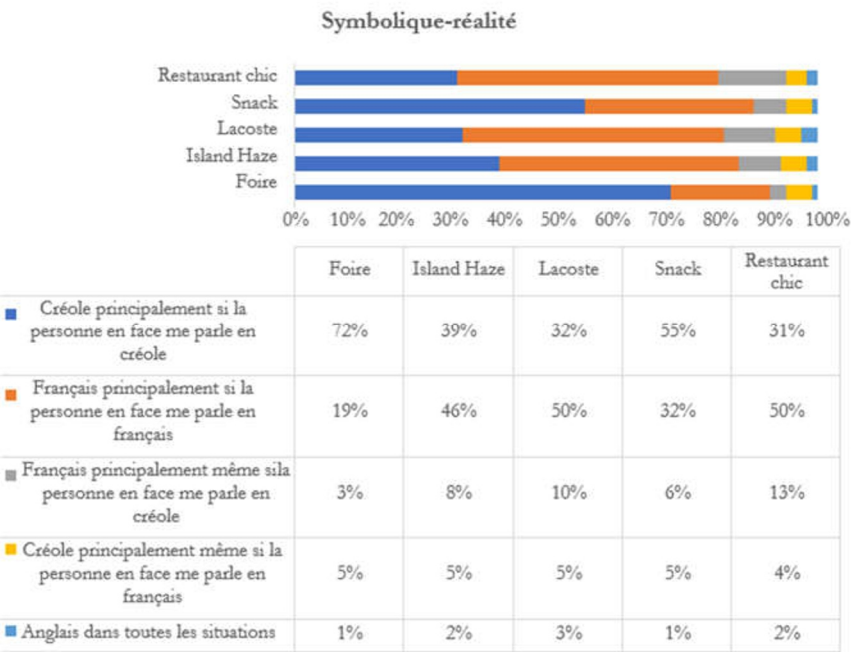
(1) SD I Restauration

- a. Micro SD IA : restaurant chic ; les participants devaient répondre à la question, « Vous êtes dans un restaurant “chic” où la nourriture coûte cher. Quelle(s) langue(s) choisiriez-vous pour communiquer avec le serveur ou la serveuse ? » ;
- b. Micro SD IB : snack ; les participants devaient répondre à la question, « Vous êtes dans un snack ou un restaurant où la nourriture ne coûte pas cher. Quelle(s) langue(s) choisiriez-vous pour communiquer avec le serveur ou la serveuse ? ».

(2) SD II Commerce

- a. Micro SD IIA : magasin de vêtements de marque étrangère dans un centre- commercial ; les participants devaient répondre à la question, « Dans un magasin de vêtements de marque étrangère (ex. Lacoste, Hugo Boss, Tommy Hilfiger) situé dans un centre commercial, quelle(s) langue(s) choisiriez-vous pour communiquer avec le vendeur ou la vendeuse ? » ;
- b. Micro SD IIB : magasin de vêtements de marque mauricienne dans un centre commercial ; les participants devaient répondre à la question « Dans un magasin de vêtements de marque mauricienne (ex. Body and Soul, Island Haze) situé dans un centre commercial, quelle(s) langue(s) choisiriez-vous pour communiquer avec le vendeur ou la vendeuse ? » ;
- c. Micro SD IIC : foire/marchand ambulant ; les participants devaient répondre à la question, « Dans une foire ou chez un marchand ambulant, quelle(s) langue(s) choisiriez-vous pour communiquer avec le vendeur ou la vendeuse ? ».

Les résultats pour les deux situations d’énonciation sont les suivants :



Graphique I

Les pratiques linguistiques concordantes – entre locuteur et interlocuteur – sont indicatrices des pratiques linguistiques habituelles dans les micro-situations d’énonciation énumérées ci-dessus. Le graphique I montre que les pratiques sont majoritairement francophones dans un restaurant chic (50 %), dans une boutique Lacoste (50 %) et une boutique Island Haze (46 %) tandis qu’elles sont majoritairement créolophones dans un snack (55 %) et dans une foire (72 %).

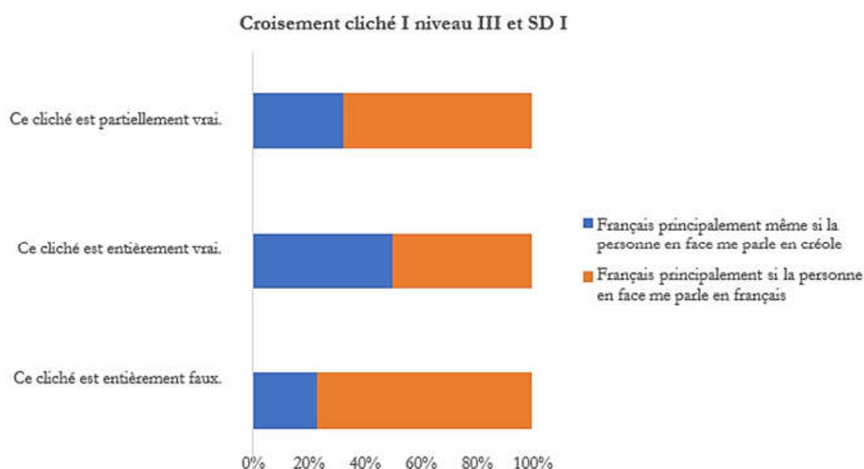
Au sein d’une même situation d’énonciation (SD I et SD II), il y a des disparités entre les micro-situations d’énonciation, notamment entre le snack et le restaurant chic, et entre, d’une part, les boutiques Lacoste et Island Haze et, d’autre part, la foire. La piste de la symbolique-réalité peut être motivée pour expliquer ces disparités. Pour la SD I, sur le plan symbolique, un restaurant chic connote, par définition, le raffinement et l’exception – des représentations extralinguistique H – tandis que le snack connote le terroir et l’ordinaire – des représentations extralinguistiques L. Parallèlement et proportionnellement, le français – langue H jouissant de représentations linguistiques H – va être fonctionnalisé comme langue majoritaire des pratiques linguistiques dans un restaurant chic ; similairement, le créole – langue L jouissant de représentations extralinguistiques L – va être fonctionnalisé comme langue majoritaire des pratiques linguistiques dans un snack.

Cette proportionnalité s’observe également chez la SD II. D’une part, soulignons que les pratiques linguistiques à la boutique Lacoste et à la boutique Island

Haze ne sont pas disparates (écart de 4 % pour Lacoste) et qu’elles sont, nous l’avons dit, majoritairement francophones ; de ce fait, le symbole de l’occidentalité – distinguant la boutique de marque étrangère de la boutique de marque locale – ne semble pas avoir de répercussion sur les pratiques linguistiques ayant lieu dans ces deux micro-situations d’énonciation. En revanche, ces dernières se distinguent des pratiques linguistiques créolophones prédominant dans une foire. Sur le plan symbolique, ces boutiques de marque (locale et étrangère), se trouvant de surcroît dans un centre commercial, connotent le shopping occidental dans les galeries marchandes, la modernité (infrastructurelle) et les vêtements chers – bref, des représentations extralinguistiques H – et le français, comme langue H avec des représentations linguistiques

H, va être fonctionnalisé dans ce cas-ci. Quant à la foire ou aux marchands ambulants (qui ne sont pas situés dans un centre commercial et ne vendent pas de la marque), ces commerces connotent le shopping traditionnel dans la rue et à bas prix – des représentations linguistiques L – et le créole, comme langue L avec des représentations linguistiques L, va être fonctionnalisé dans ce cas-là. La faible valeur des pratiques anglophones – ne dépassant pas 3 % – est révélatrice de l'absence de l'anglais, comme langue prédominante, en dehors des situations à caractère formel.

Se dégage ainsi la formule suivante : *représentation extralinguistique X = pratique d'une langue X = langue X a des représentations linguistiques X* (X : H ou L). Par conséquent, un changement au niveau de la symbolique (de la représentation extralinguistique) a une incidence proportionnelle sur la pratique linguistique au niveau de la réalité. La formule peut renvoyer à une situation analogue, celle de la variation diaphasique où un changement dans la situation de discours peut impliquer un changement d'usage et de registre. De plus, cette formule – qui peut être comprise de manière linéaire ou circulaire – renvoie plus à une situation de diglossie classique qu'à une situation de mésoglossie ; en effet, les pratiques illustrant l'ascenseur diglossique (H↓L↑) sont minoritaires : par exemple, les pratiques créolophones (L) – concordantes ou non – restent minoritaires dans un restaurant chic (H) et les pratiques francophones (H) – concordantes ou non – restent également minoritaires dans un snack (L). Pour montrer la cohérence entre les pratiques diglossiques supra et les représentations diglossiques les précédant, il peut être de bon aloi de croiser les données du graphique I – ne prenons, par économie, que la micro SD IA – et les données sur le cliché diglossique I au niveau III (point de vue sur la supposée vulgarité du créole et le supposé raffinement du français) :



Graphique II

Dans un premier temps, le graphique *supra* montre que les pratiques francophones concordantes – reflétant une diglossie classique de langue H en milieu H – sont majoritaires chez les participants ayant validé partiellement le cliché (67,24 %) et sont même relativement plus fortes chez les participants l'ayant invalidé entièrement. Pour ces derniers, nous pouvons postuler un cas de posture diglossique – débusqué par la notion de *symbolique-réalité* – car il y a une non-concordance entre les représentations mésoglossiques et les pratiques linguistiques diglossiques – ces dernières n'étant pas forcément intentionnelles. Toutefois, les pratiques francophones non-concordantes – incarnant une diglossie classique par l'imposition d'une langue H en milieu H – sont relativement plus fortes chez les participants ayant totalement validé le cliché diglossique ; dans ce cas-ci, les pratiques diglossiques s'alignent sur les représentations diglossiques.

En somme, notre démarche a consisté à démontrer les liens pluriels entre une symbolique extralinguistique et une réalité linguistique qui s'appuie elle-même sur une symbolique linguistique. Si nous avons souligné l'existence de diglossies plurielles à Maurice, la notion de *symbolique-réalité* met également en lumière

qu'un locuteur mauricien se pluralise – au niveau microsociolinguistique – en adoptant et en adaptant, d'un fonctionnement diglossique dans une micro-situation d'énonciation (ex. Lacoste) à une autre (ex. foire), une pratique linguistique différente (diglossique ou non, mésoglossique ou non).

3 Conclusion

Notre travail plaide pour l'examen initial du *modus operandi* des diglossies mauriciennes par un double regard, celui de la symbolique-réalité : le regard porté sur la *symbolique* consiste à faire l'examen des représentations linguistiques tandis que le regard porté sur la *réalité* consiste à faire l'examen des pratiques linguistiques. En séparant et en n'imbriquant pas ces deux pôles – dans une sorte de phénoménologie de la diglossie (Boyer 1990) –, la tradition fergusonienne, axée sur la fonctionnalisation des pratiques linguistiques, demeure, dans un premier temps, non-violée. Ensuite, en considérant les représentations linguistiques séparément, nous précisons que nous ne mettons pas *le pied à l'étrier* dans la bibliographie scientifique sur l'étude des représentations linguistiques en contexte diglossique ; citons, non-exhaustivement, la sociolinguistique catalane et occitane¹¹, en particulier l'approche, pionnière, adoptée par Gardy/Lafont (1981) pour l'exemple occitan, de la diglossie comme conflit, retrouvée en sociolinguistique réunionnaise avec le néologisme *dysglossie* – pour dénommer le conflit dû au (dys)fonctionnement diglossique – popularisé par Cellier (1985), ou même la sociolinguistique mauricienne avec Chady (2020) dans son étude sur la concordance (ou non) entre représentations diglossiques et pratiques chez les enfants et adolescents mauriciens. De plus, cette approche, intégrant le versant *symbolique* et la nature dynamique de ce dernier, constitue un contre-pied au structuralisme saussurien de « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure 1916 : 314) ; elle accorde à la diglossie une nature interactive et (a) rompt avec l'approche fonctionnaliste fergusonienne et fishmanienne dans laquelle asymétrie, répartition ou complémentarité fonctionnelle entre langues ou variétés d'une même langue sont envisagées comme stables et (b) s'éloigne ainsi de l'approche typologique adoptée initialement par Ferguson (1959), typologie précisée par lui-même dans un article rétrospectif (Ferguson 1991)¹² et soutenue par Berruto (1987)¹³.

La seconde étape de ce *modus operandi* consiste à ne pas séparer *représentations* et *pratiques* et à les traiter à l'instar de la bifacialité d'une feuille. L'originalité et les mérites de cette seconde étape, ne désavouant pas et complétant la première, est qu'elle peut être une voie de sortie dans des cas de figure où les versants *symbolique* et *réalité* évoluent à des vitesses et/ou dans des directions différentes, voire divergentes. En l'occurrence, l'analyse des deux premiers axes de l'enquête *Ki langaz to servi ?* dans le contexte mauricien démontre que la mésoglossie ou l'indice d'un bilinguisme embryonnaire en milieu diglossique, se caractérise de deux manières différentes : en effet, si elle semble bien amorcée au niveau des représentations linguistiques, elle ne semble pas gagner au niveau des pratiques linguistiques. Ainsi, la voie de sortie – pouvant servir à la fois de synthèse et de diagnostic des diglossies mauriciennes –, à cette double vitesse – cette tendance non-proportionnelle – est peut-être à trouver au niveau de cette imbrication *symbolique-réalité*, soit les analyses faites au sein de situations d'énonciation intermédiaires ($\pm$ H/L) telles que les pratiques linguistiques dans un snack se différenciant des pratiques linguistiques dans un restaurant chic. Comme noté *supra*, se cristallise à cette imbrication entre les deux versants une tendance à la diglossie puisque l'ascenseur diglossique est minoritaire et les représentations et pratiques diglossiques, entremêlées, se résument par cette formule : *représentation extralinguistique X = pratique d'une langue X = langue X à des représentations linguistiques X* (X : H ou L).

À partir de là, il convient de se demander si le phénomène diglossique dans le contexte mauricien qui subsiste au niveau de la *symbolique-réalité* est la partie immergée ou émergée de l'iceberg et si la dilalie, voire à terme le bilinguisme, aux niveaux des représentations et des pratiques linguistiques, relève de l'improbable ou de l'impossible. Allant dans cette direction, une approche qualitative, complétant notre approche quantitative, est nécessaire, notamment pour escamoter toute difficulté méthodologique et tout biais posés dans la quantification et la simplification de phénomènes linguistiques (les représentations linguistiques plus particulièrement) qui sont inscrits dans le temps long et sont constamment renégociables. Une approche analysant les données objectives plutôt que déclaratives des pratiques linguistiques, obtenues *in vivo* à l'aide d'enquêtes de terrain, s'inscrit dans cette lignée. Enfin, un modèle, tridimensionnel et

interactif, pour remplacer les modèles existants – qui sont pratiquement tous unidimensionnels, ne prennent pas en compte le caractère non-systématique et pluriel des tendances diglossiques et mésoglossiques des pratiques d’une situation d’énonciation à une autre et ne prennent en compte que les pratiques en usage unique d’une langue – est également nécessaire.

Références bibliographiques

- Atchia-Emmerich, B. (2005). *La situation linguistique à l’île Maurice. Les développements récents à la lumière d’une enquête empirique*. Thèse de doctorat, Universität Erlangen.
- Baggioni, D., Robillard, D. de. (1990). *Ile Maurice, une francophonie paradoxale*. Paris : L’Harmattan,
- Bavoux, C. (2003). Fin de la « vieille diglossie » réunionnaise ? *Glottopol, Anciens et nouveaux plurilinguismes*, 2, 29-39.
- Benmessaoud, R. (2022). La diglossie : retour sur une notion impérissable. *Faculty of Languages Journal*, 25, 147-164.
- Berruto, G. (1987). Lingua, dialetto, diglossia, dilalia. In Holtus, G., Kramer, J. (dir.), *Romania et Slaviaadriatica. Festschrift für Zarko Muljačić*, Hambourg : Buske, 57-81.
- Bosquet-Ballah, Y. (2013). Pratiques ségrégatives dans la structuration de l’espace mauricien. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 3/1, 13-39.
- Boyer, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie. *Langue française*, 85, 102-124.
- Calvet, L.-J. (1996). *Les politiques linguistiques*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Calvet, L.-J. (2002) [1993]. *La sociolinguistique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Cellier, P. (1985). Dysglossie réunionnaise. *Cahiers de praxématique*, 5, 45- 64.
- Chady, S.-K. (2020). L’influence des représentations diglossiques sur les pratiques d’enfants et d’adolescents mauriciens. *Le français aujourd’hui*, 208/1, 31-41.
- Chaudenson, R. (1984). Diglossie créole, diglossie coloniale. In *Mélanges offerts à Willy Bal (2), Contacts de langues et cultures, Cahiers de l’Institut de Linguistique de Louvain*, 18-29.
- Chaudenson, R. (1993). La typologie des situations de francophonie. In Robillard, D. de, Beniamino, M. (éds). *Le français dans l’espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris : Champion, 357-369.
- Ferguson, C. (1959). Diglossia. *Word*, 15, 325-340.
- Ferguson, C. (1991). Diglossia revisited. *Studies in Diglossia*, 214-234.
- Fishman, J. (1967). Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism. *Journal of Social Issues*, 23, 29-38.
- Gardy, P., Lafont, R. (1981). La diglossie comme conflit : l’exemple occitan, *Langages*, 6, 75-91.
- Haugen, E. (1962). Schizoglossia and the linguistic norm. *Monograph series on languages and linguistics*, 15, 63-73.
- Hudson, A. (2002). Outline of a theory of diglossia. *International Journal of the Sociology of Language*, 157, 1-48.
- Issur, K.-R. (2017). La guerre des langues et des cultures à Maurice : contribution à une réflexion sur le Bhojpuri. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 12/2, 211-226.
- Kremnitz, G. (1981). Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts. *Langages*, 61, 63-74.
- Marçais, W. (1930). La diglossie arabe. *L’Enseignement public*, 104/12, 401-409.
- Matthey, M., Elmiger, D. (2020). Introduction. *Langage et société*, 171/3, 9-32.
- Ottavi, P. (2011). Regards sur le concept de diglossie, à l’épreuve du terrain corse. *Lidil*, 44, 111-124.

- Pauwels, A. (1985). Diglossia, immigrant dialects and language maintenance in Australia: the case of Limburgs and Swabian. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 7/1, 13-30.
- Prudent, L.-F. (1981). Diglossie et interlecte. *Langages*, 61, 13-38.
- Psichari, J. (1928). Un pays qui ne veut pas de sa langue. *Mercure de France*, 207, 63-121.
- Robillard, D. de. (2001). Francophonie et polynomie : le cas de l'Île Maurice. In Bavoux, C., Gaudin, F. (éds), *Francophonie et polynomie*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 109-123.
- Saussure, F. de. (1916). *Cours de linguistique générale*, Lausanne/Paris : Payot.
- Stein, P. (1982). *Connaissance et emploi des langues à l'Île Maurice*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 2).
- Tabouret-Keller, A. (2006). À propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre « haute » et « basse » : ses sources et ses effets. *Langage et société*, 118/4, 109-128.

¹ Marçais (1930) étudie la diglossie entre l'arabe écrit et l'arabe dialectal, ainsi que la diglossie entre l'arabe et le français ; ce faisant, la diglossie endogène se retrouve confrontée à une diglossie exogène « relative à la confrontation de la langue autochtone avec celle du pouvoir extérieur, à travers la relation de sujétion coloniale » (Ottavi 2011 : 113).

² Hudson (2002) omet toutefois que le bilinguisme institutionnel, juridique, est par définition un fait social et non individuel, et ne se confond pas pour autant avec la diglossie.

³ Il y est question de « langue dominante vs dominée, de fonctionnement diglossique [...] de représentation linguistique [...] de conflit, de pouvoir et de subordination d'une langue à une autre » (Gardy/Lafont 1981 : 111).

⁴ « Il y a un conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, public) et l'autre comme politiquement dominée » (Kremnitz 1981 : 65). Ce cas de figure s'aligne sur le modèle bilingue de Fishman.

⁵ Ajoutons, dans la lignée d'Annegret Bollée et d'Albert Valdman, que le français est bien plus qu'une langue lexicatrice pour les créoles français. La plus grande partie de la phonétique-phonologie des créoles français vient du français, tout comme la syntaxe SVO et le système de particules TMA, lesquelles sont issues de périphrases aspectuelles du français du 17^e siècle.

⁶ Voir Baggioni/Robillard 1990.

⁷ Ce déséquilibre, qui a été tenu en considération lorsque les analyses motivaient la variable du genre, ne reflète pas la répartition entre hommes et femmes au sein de la population mauricienne en général, soit 50,7 % et 49,3 % respectivement selon le recensement officiel de 2022.

⁸ Parmi ces critères, citons l'indépendance en 1968, la dynamique mauricianiste envers le créole des années 80 et la reconnaissance politico-administrative du créole à partir des années 2000, qui sont des épisodes ayant marqué l'évolution des pratiques et des représentations linguistiques.

⁹ Les variables des profils sociolinguistiques ont été croisées avec les données sur les pratiques et les représentations linguistiques dans les analyses de l'enquête KLTS (mémoire de Master II) et ne sont donnés ici, par manque d'espace, qu'à titre informatif.

¹⁰ Il convient de préciser que notre enquête s'appuie sur des données déclaratives de pratiques linguistiques et qu'une approche étudiant les pratiques linguistiques en scénarii réels plutôt que projetés est nécessaire.

¹¹ Ce courant ne sera pas ignoré par Ferguson (1991) : « Beaucoup de ceux qui écrivent à propos de la diglossie aujourd'hui, surtout les sociolinguistes français, commencent leurs discussions du phénomène en faisant référence à une certaine relation de pouvoir ou une "oppression". Cette caractéristique doit certainement être prise en compte » (in Elmiger/Matthey 2020 : 13).

¹² « My goals, in ascending order, were: clear case, taxonomy, principles, theory » (Ferguson 1991 : 215).

¹³ « [Berruto 1987] continue de défendre une approche typologique, et défend une vision de la sociolinguistique qui ne s'appuie pas en premier lieu sur l'analyse des interactions, et dans laquelle les discours des locuteurs et leurs représentations n'ont pas une importance déterminante » (Elmiger/Matthey 2020 : 24).